

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la  
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle  
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale,  
le 28 juillet 2015 à 19h30**

Sont présents à cette séance :

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion

Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau

Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Sont absents ;

Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier

Siège no 3 Monsieur Alain Carrier

Siège no 4 Madame Monique Boucher

Au moment de l'ouverture de l'assemblée monsieur Dany Quirion,  
maire, agissant à titre de président, constate l'absence de quorum  
au sens de l'article 155 du code municipal

Une heure après le constat, la situation quant à l'absence de quorum  
demeure inchangée.

En l'absence de quorum, les membres du conseil présent ajourne la  
séance extraordinaire au mardi le 4 août à 19h30. Les membres du  
conseil absents seront avisés de l'ajournement.

Et il est 20h34

---

DANY QUIRION, MAIRE

---

ERIKA OUELLET, DIRECTRICE GÉNÉRALE/- SEC.-TRÉS. PAR INTÉRIM